

NOUVELLES COMMUNALES

Aperçu des décisions du Conseil communal du 16 novembre 2022

Le Conseil municipal a nommé Mme Sylvia Luyet, agente d'accueil et de surveillance des espaces d'exposition communaux, auprès du service de la culture.

Le Conseil municipal a adjugé les travaux de paysagisme de l'aménagement de la rue du Stade et de l'arrêt de bus St-Germain Centre à l'entreprise Michel Dumoulin & Fils SA.

Le Conseil municipal, dans le cadre des travaux de modernisation du centre scolaire de Moréchon 1, a adjugé pour le bâtiment du Primaire :

- la fourniture des luminaires à l'entreprise LampConcept Sàrl,
- la pose des luminaires à l'entreprise Didier Jollien Sàrl.

Le Conseil municipal a donné son accord pour le nettoyage par la société de tir "Les Carabiniers" de tous les mousquetons du fonds de notre Fête-Dieu.

Le Conseil bourgeoisial a accepté les deux demandes d'agrégation à la Bourgeoisie de Savièse, présentées par Mme Nathalie Lamon-Courtine et M. Lucien Pignat, et décidé de les soumettre à l'approbation de l'assemblée bourgeoisiale du 12 décembre prochain.

Le Conseil municipal a adjugé au bureau IG GROUP SA la fourniture d'un nouveau GNSS (système de géolocalisation et de navigation par satellites).

Le Conseil municipal a validé le dossier de mise à l'enquête publique d'amélioration du captage en eau potable du pierrier de Visse.

Le Conseil municipal a adjugé au bureau RWB SA, à Martigny, la migration des données du réseau d'eau potable vers le système d'information géographique de la commune.

Le Conseil municipal a validé le projet de convention à passer avec enevi, définissant la gestion des restes d'aliments via le système Gastrovert Privat (écopoints) et via Gastrovert Professionnal.